

Merci d'avoir choisi un produit Venta. Tous nos produits sont innovants, de haute qualité technique et conviviaux. Ils offrent la meilleure qualité, des performances optimales et une utilisation facile. Si vous avez néanmoins un motif de réclamation, notre service Venta s'occupera de votre demande dans les plus brefs délais.

VENTA garantit pour une période de vingt-quatre mois à compter de la date d'achat que tous nos produits sont exempts de défauts s'ils sont utilisés correctement. Dans le cas improbable d'un défaut de matériel ou de fabrication, VENTA réparera, remplacera ou fournira gratuitement des pièces de rechange pour le produit dès que possible.

Cette garantie VENTA est liée au produit et peut être réclamée pendant la période de garantie par toute personne ayant acheté légalement l'appareil.

Bien entendu, vos droits en tant que consommateur, en vertu de la législation nationale applicable, ainsi que vos droits vis-à-vis du vendeur, qui découlent du contrat de vente, ne sont pas affectés par la présente garantie VENTA et s'appliquent indépendamment et parallèlement à celle-ci.

## **DISPOSITIONS DE LA GARANTIE**

La garantie commence le jour de l'achat et se termine au bout de vingt-quatre mois. Une preuve d'achat valide est considérée comme preuve de garantie.

Durant la période de garantie, les défauts clairement imputables à un défaut de matériau ou de fabrication seront éliminés. VENTA s'engage à réparer, remplacer ou fournir gratuitement des pièces de rechange pour le produit. Après une réparation, le remplacement d'un produit ou d'une pièce de rechange, ou une mise à niveau du micrologiciel, la date d'entrée en vigueur de la garantie continuera d'être la date d'achat du produit original.

La garantie ne s'applique pas si :

- La preuve d'achat a été modifiée ou rendue illisible de quelque façon que ce soit.
- Le numéro de modèle et/ou le numéro de série (le cas échéant) du produit a été enlevé, modifié ou rendu illisible.
- Des réparations, des modifications et/ou des altérations du produit ont été effectuées par des entreprises ou des personnes non autorisées.
- Le produit n'a pas été utilisé correctement conformément au mode d'emploi.
- Le produit ne fonctionne pas correctement parce qu'il n'a pas été initialement conçu, fabriqué, approuvé et/ou autorisé pour le pays dans lequel le produit est utilisé. Cela peut être le cas, par exemple, si le produit a été acheté à l'étranger.
- Le client était déjà au courant des défauts au moment de l'achat.
- Les défauts sont dus au non-respect des prescriptions relatives à l'entretien, au nettoyage et à la maintenance du produit conformément au mode d'emploi.
- Les défauts sont dus à une utilisation abusive, à une mauvaise utilisation et/ou à une utilisation non conforme, par rapport à la description du mode d'emploi.
- Des signes normaux d'usure apparaissent avec des produits ou des pièces qui peuvent être classés comme pièces d'usure en raison de leur nature (p. ex. piles, disque hygiénique, filtres).
- Les défauts ont été causés par des animaux, la foudre, une tension anormale, un incendie, l'eau, une catastrophe naturelle ou le transport.